

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : G52 Société : R.A.M 7328

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KAMLI Mohamed

Date de naissance :

Adresse : 168 Rue Nasr n°2 cité Hassani Ben Slimane MAROC

Tél. : 0523.29.12.14 Total des frais engagés : 4.70,80+350 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*DR. Q.DRI QERMANE Leila
Spécialiste G.A.L
Imra. M. Zbour, APP: 27/06
Rue de El Gharb, Che. Jellal
Bab El Oued 1000 - 2000*

Date de consultation : 30/05/2021

Nom et prénom du malade : BACHIR DAHLIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/06/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Kuf

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Déclaration de Maladie

Nº M21- 0018550

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/03/21 Cst 216 5/4/21 Entrée		6	3500 HT	DOCTEUR GABRIEL CHABOT Signature : G. Chabot Date : 12-04-2021 Cachet : GERMANE

EXECUTION DES ORDONNANCES.

Bachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE CHIFAE Dr. Khalid Awatef Bldg B, Hay Lalla Meryam Bensliman Tél: 05 23 29 13 46	30/03/2021	470,80 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A 3D grid diagram with 12 points labeled H, D, and G. The grid is formed by three intersecting lines: a vertical line H, a horizontal line D, and a diagonal line G. The points are arranged as follows: H is at the top vertex; D is at the bottom-left vertex; G is at the bottom-right vertex. The other points are labeled with numbers 1 through 8, representing coordinates along the grid lines.

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Docteur
Qadiri L. épse Qermane

Spécialiste O.R.L.
Maladies et Chirurgie
Nez - Gorge - Oreilles



الدكتورة
قادري ل. زوجة قرمان

اختصاصية في أمراض وجراحة
الأذن - الحنجرة - الأنف

Mohammedia, le

20/3/81

المحمدية، في

NOTE D'HONORAIRE

Mr / Mme / Mlle.

Bachir Daik

à nécessité :

Une Aspiration sous Microscope oreille D + G C.R.
 $= 2K5 = 1000$

Une cautérisation tache vasculaire F.N.

Une NASOFIBROSCOPIE

Ablation CE.

Un Audiogramme + impedancemétrie

Dr. QADIRI QERMANE Leila
Spécialiste O.R.L.
Imm. Mezzour, App. 100
Rue d'El Ghazb. Chambre
0523 31 27 12 - Mohammedia

Docteur

Qadiri L. épse Qermane

Spécialiste O.R.L.
Maladies et Chirurgie
Nez - Gorge - Oreilles



الدكتورة

قادري لـ زوجة قرمان

اختصاصية في أمراض و جراحة
الأذن - الحنجرة - الأنف

Mohammedia, le

30/3/21

الحمدية، في

LOT 200755
EXP 06/2023
PPV 149.50DH

LOT: M20124
EXP: JUN 2023
PPV: 45,50 DH

Brutto. Netto

149,50
→ Rechuss 900 S.V
45,50 149,50 x 10

81,40

81,40

→ Cotoflow 10 S.V
149,50 au milieu 81,40

81,40

→ Omis (N° 8) S.V
149,50 pris au coude

2 149,50 pris à renouveler
éventuelle de l'an épisodique

FRANCINE Leila
27/12/2021
Charb 27/12/2021
Angle
énguille
Mohammedia

عمراء مزبور - الرقم 2 (أمام المسجد الكبير رضوان) - المحمدية - بالموعد

Imm. Mezzour - App. 2 (en face Grande Mosquée Ridouane) - Mohammedia - sur rendez-vous

Tél : 05 23 31 27 12 - الهاتف : Fax : 05 23 32 47 74 - الفاكس

- Daphnée 1000 (S.V)

$15,80 \times 2$ 1 up 1 en los Daphnée

T = 470,80

Dr. QADIRI QERMANE
Spécialiste Oculiste
Inn. Mezour, App. 100
Pte JEl Ghaz, Ch. 100
Tunis 1022 31 27 12
Médina

PPV 15 DH 80
PER 01/24
LOT K215
S2

PPV 15 DH 80
PER 07/23
LOT J2011